



COVID-19

Les infirmiers, acteurs indispensables de la campagne de vaccination anti-covid

Alors que la campagne de vaccination accélère à compter de ce jour et que le défi devant nous est immense et inédit, les 700 000 infirmiers de France doivent pouvoir y prendre part activement, massivement et dans les meilleurs délais, notamment en administrant les vaccins. Première profession de santé par le nombre, ils sont aussi présents de manière homogène dans tous les territoires et de manière permanente en ville (ils sont 130 000 infirmiers libéraux), à l'hôpital, comme dans tous les établissements médico-sociaux (à commencer par les Ehpad) mais aussi en entreprise.

Paris, le 04 janvier 2021

L'épidémie se poursuit en ce début d'année 2021 et déjà plus de 65 000 personnes en sont décédées depuis près d'un an. Face à l'urgence sanitaire, la vaccination du plus grand nombre contre la covid-19 est cruciale pour endiguer la propagation du virus à moyen et long terme. Le succès de cette campagne reposera sur deux facteurs déterminants :

- Notre capacité collective à administrer concrètement les millions d'injections nécessaires en quelques mois
- L'acceptation de ces vaccins par la population, qui doit être convaincue à la fois de leur utilité et de leur efficacité.

Deux facteurs auxquels les infirmiers peuvent massivement contribuer, non seulement de par leur nombre, mais également de par leur rôle de conseil et de prévention auprès des patients.

Les infirmiers, acteurs clés de la vaccination et de la prévention

Au quotidien, les infirmiers exercent un rôle clé dans la prévention et dans l'accompagnement des patients. Ils assurent aussi un rôle d'éducation et de sensibilisation, et sont ainsi en mesure de lutter contre l'hésitation vaccinale. **Le dialogue qu'ils peuvent générer et la pédagogie dont ils savent faire preuve au quotidien peuvent ainsi permettre, grâce à leur proximité, de contrer la défiance et de rassurer les patients qui se posent de nombreuses questions.**

Une fois la prescription médicale réalisée, **ils doivent impérativement pouvoir vacciner massivement, en établissement, comme en ville, que ce soit en cabinet, en structure dédiée, ou à domicile, en coordination avec les ARS notamment, si nous souhaitons être en mesure d'atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement et le Chef de l'Etat.** C'est d'ailleurs une infirmière qui a réalisé la première vaccination anti-covid le 27 décembre dernier.

Les infirmiers sont des acteurs reconnus de la vaccination, en France comme à l'étranger. En France ils peuvent effectuer l'ensemble des vaccins, sur prescription médicale, et vaccinent également contre la grippe tous les adultes prévus au calendrier vaccinal, et ce sans

prescription médicale. Et ils sont prêts à accélérer encore : selon une consultation réalisée en octobre dernier, 75% des infirmiers (et 84% des libéraux) pensent « qu'on devrait s'appuyer davantage sur les infirmiers dans le déploiement de la stratégie vaccinale »¹.

En première ligne, les infirmiers doivent pouvoir accéder au vaccin pour se protéger et pour protéger leurs patients

Si les infirmiers doivent pouvoir vacciner la population, ils doivent également pouvoir bénéficier du vaccin dans les meilleurs délais. En effet, **aux côtés des patients depuis le début de l'épidémie, ils sont, avec l'ensemble des soignants, en première ligne face au virus et doivent donc pouvoir en être protégés.** Il en va de leur santé, mais aussi de celle de tous les patients qu'ils côtoient au quotidien.

C'est pourquoi nous appelons à une vaccination massive et rapide des soignants, y compris de ceux âgés de moins de 50 ans, qui ne figurent pas encore parmi les cibles prioritaires. Pour les infirmiers, cela relève du devoir déontologique, de l'impératif d'agir pour la protection des patients.

« Les infirmiers, quel que soit leur mode d'exercice, se sont mobilisés pleinement et de manière exemplaire pour assurer le meilleur soutien à la population et garantir la prise en charge de tous, au plus près des besoins des patients depuis le début de l'épidémie. Ils sont également totalement engagés sur la réalisation des tests nécessaires au dépistage. Ils doivent pouvoir à présent massivement contribuer à la campagne de vaccination : ils sont indispensables à son déploiement rapide sur tout le territoire, et donc à son succès. » déclare Patrick Chamboredon, Président de l'Ordre National des Infirmiers. »

--

CONTACT PRESSE

Adrien de Casabianca

06 30 30 34 84 - adrien.decasabianca@gmail.com

¹ Consultation réalisée du 2 au 7 octobre 2020 auprès des 350 000 infirmiers inscrits à l'Ordre et à laquelle 59 368 infirmiers ont répondu.